



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Comité Régional Grand-EST : Formation de dirigeants

- **Construire son projet de développement associatif**
 - en 6 étapes



Pourquoi écrire son projet de développement ?

- **Donner du sens**
 - à ses actions et à son engagement ;
- **Faire le point**
 - état des lieux du club pour avancer ;
- **Avoir une ligne directrice commune**
 - à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés et adhérents)
- **Présenter et communiquer** sur l'association ;
- **Porter une ambition** auprès des **partenaires et instances décisionnelles**
 - notamment pour les demandes de subventions.

Qu'est ce que représente un projet de développement associatif pour le club

- cela représente un guide pour le club
 - ses objectifs de développement
 - ses projets
- il donne du sens aux actions
- il donne une image sérieuse du club
- il mobilise les membres, cadres, bénévoles, formateurs
- il permet de « séduire » des mécènes et/ou de demander des subventions

Qu'est-ce qu'un bon PDA

- 3 caractéristiques fondamentales :
 - **il est collectif**
 - il implique un maximum de bénévoles du club : comité, encadrants, licenciés
 - **il est formalisé**
 - dans un document écrit et clair
 - **il est partagé**
 - auprès de tous les licenciés, des parents, des OD (Codep, région), des collectivités locales (commune, comcom, ...) des organismes « subventionneurs »

Le projet de développement associatif en 6 points

- 1^{er} se connaître soi même
- 2^{ème} savoir où et comment chercher l'info sur son club
- 3^{ème} élaborer le projet
- 4^{ème} développer un argumentaire
- 5^{ème} construire le bilan financier
- et l'année suivante
- 6^{ème} faire le compte rendu d'activité

1^{er} se connaître soi même

- effectifs des membres

- hommes
- femmes
- jeunes -> de 12 ans à 16 ans
- enfants -> moins de 12 ans

2^{ème} savoir où et comment chercher l'info sur son club

- par Jean Luc ADE
- comment trouver l'info ?
 - utilisation du site fédéral
 - attention, vous pouvez avoir les adhérents non licenciés chez vous ...

1^{er} se connaître soi même

- effectifs des membres

- hommes
- femmes
- jeunes -> de 12 ans à 16 ans
- enfants -> moins de 12 ans

- comment trouver l'info ?

- utilisation du site fédéral
- attention, vous pouvez avoir les adhérents non licenciés chez vous ...

1^{er} se connaître soi même

- le comité directeur
 - hommes
 - femmes
- l'encadrement
 - toutes disciplines confondues, tous niveaux confondus, faire la différence entre professionnels et bénévoles, tout en précisant que les pro agissent à titre bénévole.

1^{er} se connaître soi même

- analyse du club en détail

- les forces

- effectifs
- matériel
- volonté et engagement des bénévoles
- matériel pédagogique : vidéoprojecteur, tableau, salle de cours

- les faiblesses

- l'accès aux piscines, aux sites de plongée,
- le manque de cadres, le manque de matériel, matériel pédagogique : vidéoprojecteur, tableau, salle de cours
- le site Internet...

3^{ème} élaborer le(s) projet(s)

- ces projets doivent venir compléter vos faiblesses
- il n'y a en général pas qu'un seul projet
- parmi ceux-ci, choisir 1, 2 ou 3 projets éligibles à l'ANS

3^{ème} élaborer le(s) projet(s)

- les thèmes les plus porteurs :
 - les actions en faveur des QPV
 - la création d'une section de plongée enfant
 - le handisub
 - la féminisation des cadres et dirigeants
 - les formations à l'éthique, la citoyenneté, à la lutte contre la discrimination, le dopage ...

3^{ème} élaborer le(s) projet(s)

- créer une ou des actions
 - en faisant participer un maximum de personnes
- limiter dans le temps
 - sur un été, une saison, une olympiade ...
- diffuser au plus grand nombre
- le projet doit être réaliste et réalisable

3^{ème} élaborer le(s) projet(s)

- prévoir les critères d'évaluation et de réussite du ou des projets
- indispensable pour savoir si l'action menée a atteint ses objectifs
- indispensable pour remplir le CR d'activité pour justifier l'attribution des subventions

4^{ème} développer un argumentaire

- comment justifier l'action ou les actions choisies
 - cela correspond au PSF national, ou régional, ou départemental
 - cela correspond à un besoin du club, des cadres
 - cela correspond à une demande de la mairie, du CROS, des éducateurs ...

4^{ème} développer un argumentaire

- savoir se « vendre »
- donner envie

5^{ème} construire le bilan financier

- par **Véronique Goehner**, trésorière du comité directeur régional Grand Est

6^{ème} faire le compte rendu d'activité

- si vous avez mis en place de bons critères d'évaluation
- le CR est déjà à moitié fait
- prévoir les pièces justificatives
 - factures
 - argumentaire des frais de déplacement
- ne justifier que les actions subventionnées
- celles qui ont été refusées ne sont pas à argumenter
- c'est un gain de temps pour vous
- et pour nous ...

6^{ème} faire le compte rendu d'activité

- il se fait sur le document cerfa N°15059*02
- <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R46623>
- comporte 4 pages

- remplir un document par action et les déposer sur LCA
- avant l'échéance fixée

2. Tableau de synthèse

Véro

Exercice 20...

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat	0	0		70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
				73 - Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation²	0	0	
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs	0	0		-			
Locations				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs	0	0		Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes	0	0		-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel	0	0					
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel							
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES À L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	0	0		Total des produits	0	0	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860- Secours en nature				870- Bénévolat			
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations				875- Dons en nature			
864- Personnel bénévole	0	0		TOTAL	0	0	
TOTAL	0	0		TOTAL	0	0	
La subvention de.....€ représente% du Total des produits.							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »

3. Données chiffrées : annexe.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée⁵ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom).....
représentant(e) légal(e) de l'association

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

⁵ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Avez vous des questions ?